

Capitaine Joseph Estoup

« Mis à l'honneur par ses pairs »

Le 30 avril 2022, la cérémonie de Camerone était ouverte au public avec une jauge fixée à 5 000 participants à Aubagne. Cette année, c'est le capitaine Joseph Estoup ↓ ↓ qui a été désigné par le Commandant de la Légion étrangère, le général Alain Lardet, pour porter et présenter la relique du capitaine Danjou conservée dans la crypte du Musée. Cette main en bois articulée retrouvée abîmée en 1865 chez un fermier par un lieutenant de l'armée autrichienne, à 100 km de l'auberge de Camaron, lieu du combat mythique, est présentée aux troupes chaque 30 avril, lors d'une cérémonie exceptionnelle.



73 ans après avoir endossé pour la première fois l'uniforme militaire, le capitaine à la retraite Joseph Estoup ← ← se glisse à nouveau dans l'habit militaire par ce samedi 30 avril où il occupait la place d'honneur lors de la célébration la plus importante de la Légion étrangère, la fête de Camerone où il a porté sur la Voie sacrée à Aubagne, la main du capitaine Danjou.

Il était accompagné de l'adjudant-chef (er) Heinrich Hartkopf, de l'adjudant-chef Saïd Ighir, de l'ex-sergent Lucien Véres et du brigadier-chef Magomed Moussaïev qui constituaient sa garde légionnaire ↑ ↑.

Un aboutissement inattendu, pour cet homme de 93 ans qui la veille était fait commandeur de la Légion d'honneur, date où il décide de porter à nouveau ses décorations et médailles.

Mais pourquoi ne les portaient-ils plus ? voyons après la photo :



C'est lui sous les flèches, quatrième à partir de la gauche au deuxième plan.

Les 21 et 22 avril 1961, son unité - le 1er régiment étranger de parachutistes (REP) - avait participé à ce que l'on a appelé le putsch des généraux. Un épisode militaire durant lequel une partie de l'armée française a voulu renverser Charles de Gaulle, pour empêcher l'indépendance de l'Algérie.

Finalement, la manœuvre échouera le 26 et entraînera la dissolution de tous les régiments y ayant participé.

Condamné à deux ans de prison avec sursis, rayé des cadres de l'armée, il avait perdu son grade, ses décorations, ses droits civiques.

C'est sa mort militaire, Il est rendu à la vie civile.

Réhabilité en 1992, il ne votera même plus et refusera toujours de porter ses décorations et médailles, notamment sa Légion d'honneur décernée pour son comportement en Indochine, à moins de trente ans.

L'armée : une famille que l'on ne quitte jamais !

"On était arrivé à un point de saturation qui fait que personne n'a eu envie de dire non", raconte Joseph Estoup dans ce reportage du 13H de TF1.

"Qui serait capable de me restituer, au nom du peuple français, quelque chose qui m'a été enlevé au nom du peuple français", explique-t-il.

Au pensionnat de la Légion d'honneur : ↓ ↓

Il n'a remis ses décorations et médailles que ce vendredi, où il a été officiellement fait [commandeur de la Légion d'honneur](#). Après plus de 60 ans loin de l'armée, le capitaine Joseph Estoup retrouve la Légion, *"sa famille"*, dit-il. *"Je veux vous dire ma reconnaissance, mon affection et ma fidélité"*, déclare l'officier désormais pleinement remis avec l'Armée.

Une famille que l'on ne quitte donc jamais totalement, à en croire sa vie.

Un regard sur une partie de ses décorations et médailles qu'il ne portait plus :

26.04.1954 Citation à l'ordre de la division et croix guerre avec étoile argent,

01.03.1955 Citation à l'ordre du corps d'armée avec valeur militaire étoile de vermeil,

19.03.1958 Nouvelle palme sur sa valeur militaire,

28.07.1958 Chevalier de la Légion d'Honneur,

01.10.1958 Citation à l'ordre de la division avec étoile d'argent sur valeur militaire,

Souhaitons-lui de les porter encore bien longtemps.

Du journal (cnrm) Solidarité militaire n°773 de juin 2022 et internet.

Serge Clay